



VERSION 2 - FÉVRIER 2019

CHARTE GRAPHIQUE
du Programme Interreg
ITALIE-FRANCE MARITIME
————— **2014-2020** —————

Intro

Ce manuel est le document de référence concernant l'identité visuelle du Programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020 (PC IFM).

Le Règlement UE n. 1303/2013 établit un ensemble de règles relatives à l'information et à la communication (articles 115-117 et annexe XII) à destination de l'Autorité de Gestion et des bénéficiaires.

En particulier, il est demandé de donner une large visibilité aux opportunités de financement, aux opérations financées et de garantir la pleine transparence concernant les activités effectuées grâce au soutien des fonds structurels et d'investissement européens (SIE).

Dans le cas spécifique du Programme mentionné ci-dessus, le présent document a pour but d'illustrer les principales règles à suivre dans l'utilisation, la diffusion et l'expansion de l'identité visuelle.

Il est destiné à toutes les parties prenantes du Programme, c'est à dire les différentes autorités,


les comités, le Secrétariat Conjoint, les régions et les territoires partenaires et les bénéficiaires.

Tous les acteurs qui composent les instances du Programme et participent à sa mise en œuvre sont directement concernés.

Le document est divisé en 4 sections et contient une Annexe:

- La première section inclut la description du logo, des éléments qui le composent et de toutes les caractéristiques qui servent à créer et diffuser son identité;
- Dans la deuxième section, il est possible de trouver les informations sur les éléments supplémentaires de l'identité du programme (slogan et autres);
- La troisième section fait le point sur les règles à appliquer concrètement en fonction des supports;
- La quatrième, en revanche, décline l'identité à l'échelle des projets.
- L'annexe, enfin, résume les principes prévus par le Règlement (UE) n ° 1303/2013 et le Règlement (UE) n ° 821/2014.

Il est recommandé de respecter les règles énoncées dans les pages suivantes pour toute utilisation ou application du logo.



INDEX

SECTION 1 **Le logo** 4- 14

SECTION 2 **Autres éléments d'identité visuelle** 15 - 17

SECTION 3 **Applications** 18 - 31

SECTION 4 **Déclinaison de l'identité visuelle au niveau des projets** 32 - 35

ANNEXE



SECTION 1 LE LOGO



Un logo nous définit, représente notre identité et doit être immédiatement reconnaissable.

A travers ses vagues, le logo transmet **énergie** et est le symbole des grands efforts du Programme en faveur de l'**intégration**

et de la coopération de nos cinq régions - Corse, Ligurie, PACA, Sardaigne, Toscane - dans un contexte résolument maritime.

Leur forme exprime non seulement un grand dynamisme mais représente également un mouvement décidé, simultané et efficace;

des qualités importantes qui aident à donner de la force à l'engagement commun. Les couleurs - hommage à l'identité des territoires et aux thèmes de la coopération - qui se mélangent entre elles, et la superposition des vagues, indiquent la complète **synergie** entre les régions concernées.



Comme la plupart des Programmes de Coopération Territoriale Européenne (CTE), le PCIFM a adhéré (par décision de la Task Force du Programme et plus tard, du Comité de Suivi) à l'initiative de « Joint Branding » menée par Interact (http://www.interacteu.net/new_newsletter/interreg_brand_promotional_video/513/17775).

Le but de cette initiative est d'assurer un maximum de visibilité aux Programmes CTE en réduisant le nombre de logos et en les harmonisant sous l'acronyme Interreg, plus connu des citoyens européens.

L'idée est alors d'unir tous les Programmes et projets sous la même image tout en garantissant une possible personnalisation. Le résultat est le logo ici présenté.

Il contient à la fois le logo du Programme (voir sa description à la page précédente), l'acronyme Interreg - au sein figure un pont - le drapeau de l'Union européenne et le nom officiel du Programme.

Cette version, dite «light», ne contient pas de référence au Fonds Européen de Développement Régional - qui finance le Programme à 85% - et ne peut être utilisée




que si la phrase « Ce Programme est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional » est présente à proximité ou si la taille du produit sur lequel le logo est utilisé ne le permet pas.

Dans les autres cas, il est demandé de toujours utiliser la version «intégrée» qui contient tous les éléments.

Le logo est disponible en italien et en français.

Le logo est toujours obligatoire (sur tous les supports et matériels de communication) et occupe toujours une position de premier plan.



	COLOUR	PANTONE	CMYK	RGB	HEX
	Reflex Blue	Reflex Blue	100/80/0/0	003399	0/51/153
	Light Blue	2716	100/89/22/8	9FAEE5	159/174/229
	Yellow	Yellow	100/89/22/8	FFCC00	255/204/0

Les **couleurs** du logo Interreg s'inspirent des couleurs du drapeau de l'Union Européenne et ne doivent pas être modifiées.

Pour le Programme et les logos des projets, la **police** Montserrat a été choisie pour sa ressemblance avec le logo Interreg.

Pour toutes les autres applications (ensemble du texte et titres) la police choisie est l'Open Sans. Sa grande variété de graisses et de styles la rend très polyvalente.

La police Vollkorn pourra être utilisée en alternative à Open Sans.

Montserrat Regular

Open Sans Font Family

Open Sans Bold

Open Sans Semibold

Open Sans Regular

Open Sans Italic

Vollkorn Font Family

Vollkorn Bold

Vollkorn Regular

Vollkorn Italic

Vous pouvez télécharger les polices aux liens suivants:

Montserrat:

<https://www.fontsquirrel.com/fonts/montserrat>

Open sans:

<https://www.fontsquirrel.com/fonts/open-sans>

Vollkorn:

<http://www.fontsquirrel.com/fonts/vollkorn>



Le logo standard à utiliser est la version couleur.

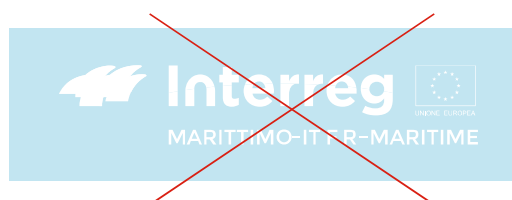
Cette version doit toujours être utilisée lorsque cela est possible.



Le logo de différentes nuances de gris doit être utilisé pour les reproductions unicolores.



Le logo en noir et blanc n'est à utiliser que si l'utilisation de celui de couleur grise n'est pas possible.



- Ne pas ajouter d'autres éléments au logo
- Ne pas déformer le logo

MÉDIA	MINIMUM
DISPOSITIFS	300 px
IMPRESSION	50 mm



DIMENSION MINIMUM D'IMPRESSION

Dimension minimum d'impression

Il est conseillé de ne pas imprimer un logo d'une taille inférieure à 50 mm (côté long).

DIMENSION MINIMUM WEB

Pour une utilisation sur le Web, il est recommandé de se fier à ces valeurs minimales pour garantir une bonne lisibilité sur tous les dispositifs.

Montserrat Regular

Montserrat Bold

Open Sans Font Family

Open Sans Bold

Open Sans Semibold

Open Sans Regular

Open Sans Italic

Vollkorn Font Family

Vollkorn Bold

Vollkorn Regular

Vollkorn Italic

Pour les interventions de communication, veuillez à utiliser l'une des Polices suivantes: **Montserrat, Open Sans, Vollkorn.**

Il est également possible d'utiliser la Police **Arial.**

En ce qui concerne l'épaisseur des caractères, il est conseillé d'écrire les titres

en gras (bold) et les textes en caractères normaux ou légers (regular ou light)

Au cas où le texte serait blanc sur un fond sombre, il est recommandé d'utiliser au moins une épaisseur de caractères de type normal (regular) pour assurer une lisibilité correcte.

Vous pouvez télécharger les polices aux liens suivants:

Montserrat:

<https://www.fontsquirrel.com/fonts/montserrat>

Open Sans:


<https://www.fontsquirrel.com/fonts/open-sans>

Vollkorn:

<http://www.fontsquirrel.com/fonts/vollkorn>

La cooperazione al cuore del Mediterraneo

La coopération au coeur de la Méditerranée

COLOUR	CMYK	RGB	FONT
	100/80/0/0	0/51/153	Montserrat

Slogan en italien:

La cooperazione al cuore del Mediterraneo

Slogan en français:

La coopération au cœur de la Méditerranée

En plus du logo, le programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020 a décidé d'utiliser une phrase qui valorise son action. Cette phrase, déjà utilisée durant la période 2007-2013, assure la continuité du travail accompli et renforce l'identification des groupes cibles.






Le **slogan** avec les détails ci-dessus mentionnés doit nécessairement être cité et inséré dans/sur les supports ou matériels de communication lorsque la dimension le permet.

Quoi qu'il en soit, sur les sites Web, le matériel vidéo, les dispositifs mobiles, les réseaux sociaux, les publications (prospectus, dépliants, brochures, invitations officielles, papier à entête, documents

de toutes sortes à disposition du public), gadgets de dimension adéquate, matériel publicitaire (papier ou physique), plaques et autres totems, infrastructures (etc.) le slogan est obligatoire.

Pour les usages et le positionnement du slogan, nous vous suggérons de lire les pages suivantes concernant les applications concrètes.

SECTION 2 AUTRES ÉLÉMENTS D'IDENTITÉ VISUELLE

	THÈMES	PANTONE	CMYK	HEX	RGB
	3. Améliorer la compétitivité des PME	3115 U	71/0/19/0	#1cb8cf	28/184/207
	5. Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques, la prévention et la gestion des risques	206 U	4/86/43/0	#e34063	227/64/99
	6. Préserver et protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources	382U	49/0/99/0	#98c222	152/194/34
	7. Promouvoir les transports durables et améliorer le réseau d'infrastructures	Cool Gray U 9	46/37/34/15	#8a898c	138/137/140
	8. Promouvoir les emplois durables et de qualité et soutenir la mobilité des travailleurs	1665 U	2/71/72/0	#ea6647	234/102/71

L'approche de Joint Branding développée par Interact concerne également les 11 objectifs thématiques identifiés dans le Reg. UE n. 1303/2013 pour soutenir la croissance sur la période 2014-2020.

Dans ce but, des icônes et des couleurs ont été assignés à chacun des 11 objectifs

mentionnés auxquels les Programmes cofinancés doivent faire référence (pour plus de détails, voir page 21 de l' « Interreg Brand Design Manual FULL INTEGRATION » : http://admin.interact-eu.net/downloads/9033/INTERACT_manual_Interreg_Brand_Design_Manual_FULL_INTEGRATION_12_2014_.pdf).

Les icônes doivent toujours être utilisées lors d'une communication sur les objectifs, en particulier à l'égard des bénéficiaires et des bénéficiaires potentiels.

Voici les détails relatifs aux 5 objectifs thématiques retenus par le Programme Interreg Italie-France Maritime.



3.
Améliorer la compétitivité
des PME



5.
Promouvoir l'adaptation aux
changements climatiques, la
prévention et la gestion des
risques



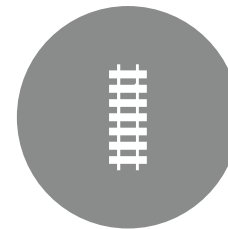
6.
Préserver et protéger
l'environnement et
promouvoir l'efficacité des
ressources



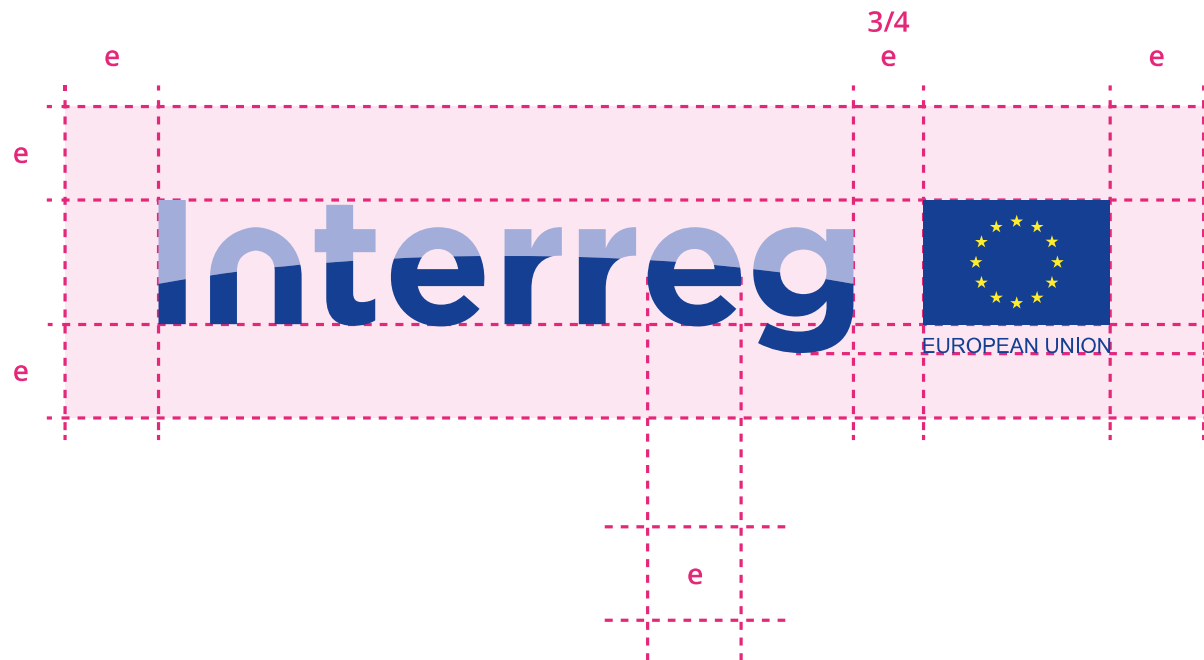
7.
Promouvoir les
transports durables
et améliorer le réseau
d'infrastructures



8.
Promouvoir les emplois
durables et de qualité et
soutenir la mobilité des
travailleurs



SECTION 3 APPLICATIONS



L'unité de base du logo est représentée par la largeur de la lettre **e** de « **Interreg** ».

Cette mesure sert à définir l'espace entre les éléments.

L'espace libre autour du logo doit être d'au moins une unité.

Dans cette zone aucun autre élément graphique ne doit être positionné.

22,45 mm 42,4 mm

23,62 mm

210 mm



FORMAT
A4

La coopération au cœur de la Méditerranée

15 mm

22,45 mm

Format vertical: **A4 (210x297)**

La taille recommandée sur le côté horizontal est de **42,4 mm**.

Sur ce format, le slogan est toujours obligatoire, en bas à droite.

La taille de la police devrait être de **8** et pas moins de 7.

22,45 mm 42,4 mm

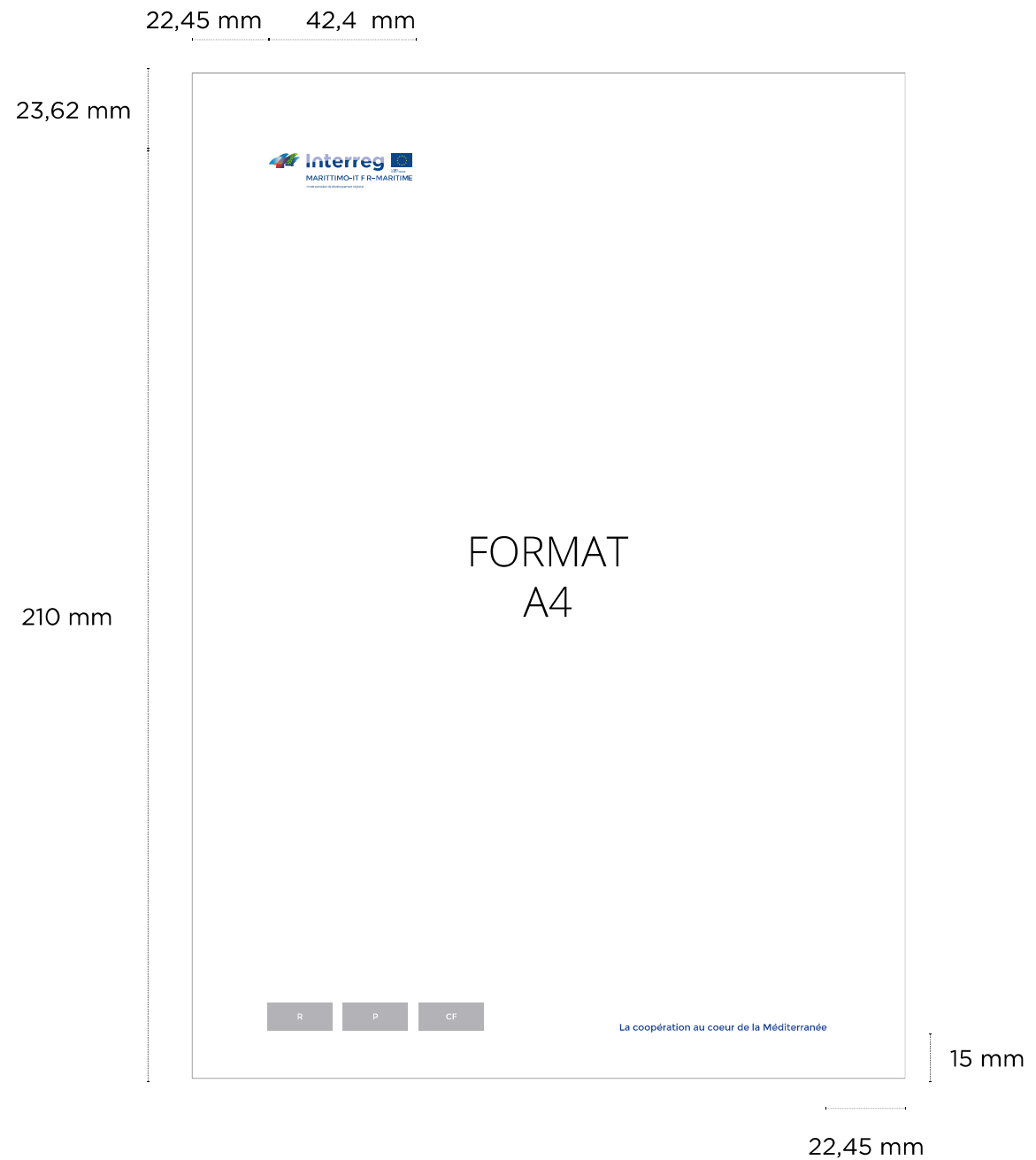
23,62 mm

210 mm



FORMAT
A4

La coopération au coeur de la Méditerranée
questo Programma è cofinanziato dal Fondo Europeo per lo Sviluppo Regionale



Quand d'autres logos sont prévus (régions / territoires partenaires, bénéficiaires ...), il est conseillé de placer ces derniers dans le coin inférieur gauche. La distance entre les logos doit être d'au moins une unité (e) de base.

23,62 mm

108,6 mm

22,45 mm



La coopération au coeur de la Méditerranée

15 mm

23,62 mm

Format paysage (horizontal): A4 (297x210)
Quand il n'est pas accompagné par d'autres logos, la taille recommandée sur le côté vertical est de 108,6 mm et la version avec le

slogan est recommandée.
Un exemple pourrait être celui d'une page de couverture ou d'une présentation en Power Point.

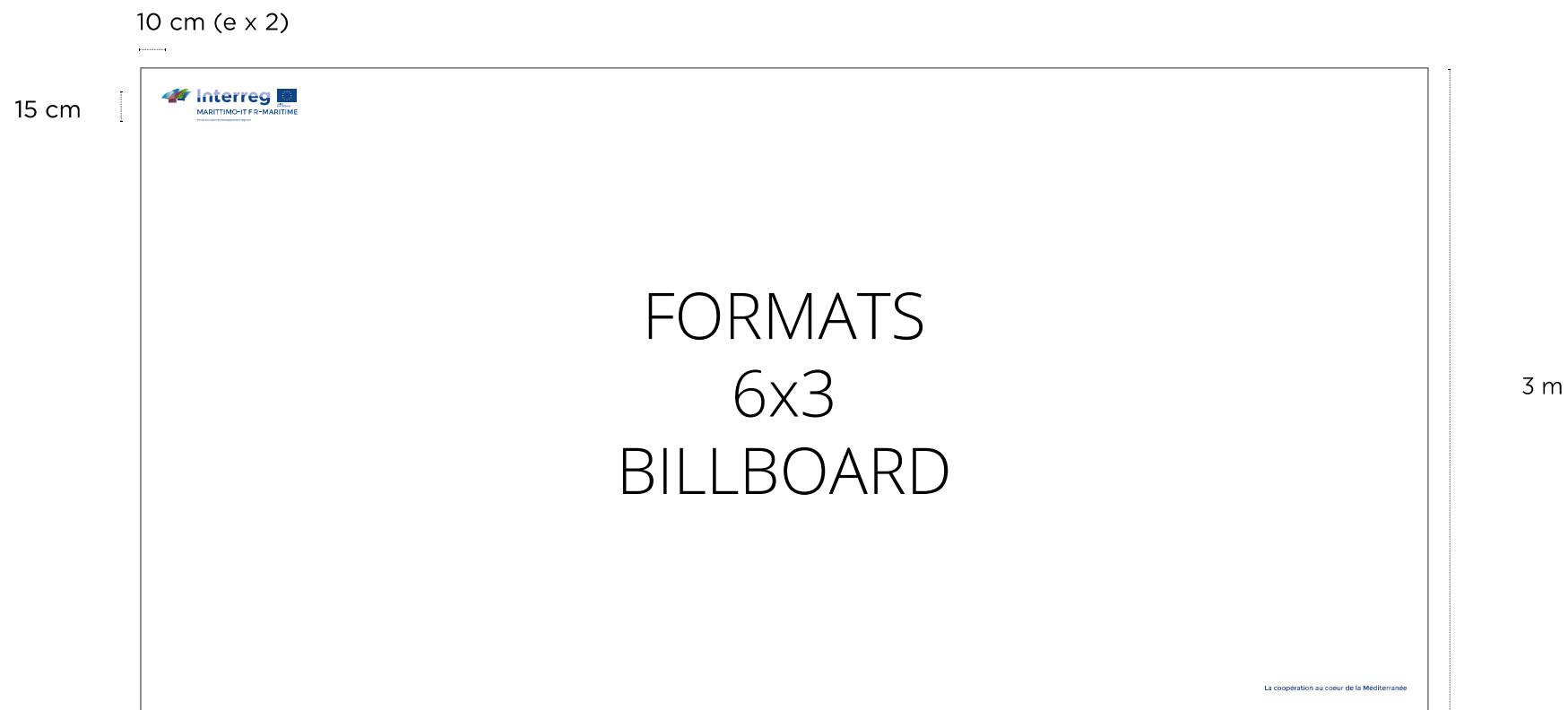
17,26 mm (e x 2)

27 mm



Format: 70x100 cm

La taille recommandée est de 27 mm en hauteur.



Format: **6x3 m**

La taille recommandée est de **15 cm** en hauteur.

30 mm

75 mm

35 mm



Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

Iderorempero molores eturi con eatur maximo ribusciam dolore eossimo volupta dolupta et utem fugitatecus, temo cus molupta tintibus aliquo tem harunda ini re, nusant ommodio.

Lorem Ipsum, 1
50100 Firenze
t +39 055 123456 f +39 055 123456
mario.rossi@regione.toscana.it

La coopération au coeur de la Méditerranée

Format: **A4**

La taille recommandée du logo est de **75 mm**

Police recommandée: **Open Sans**

Il est conseillé d'utiliser une épaisseur de caractère de type bold (gras) pour les titres et light (léger) pour l'ensemble du texte.



60 mm



6,5 mm

Format: **85x55 mm**

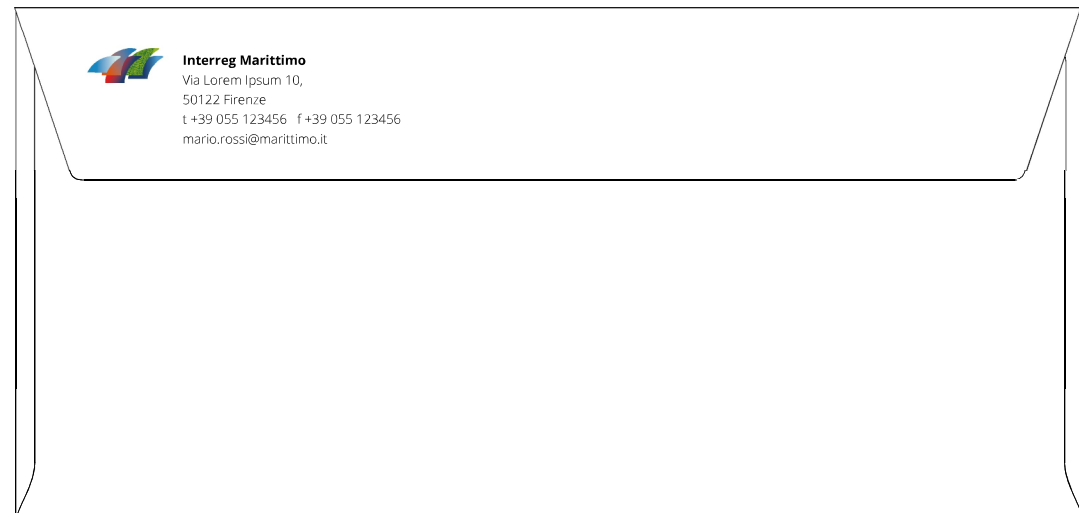
La taille recommandée du logo est de 60 mm

Police recommandée: **Open Sans**

25 mm

80 mm

25 mm



Format: 230x110 mm

La taille recommandée du logo est de 80 mm

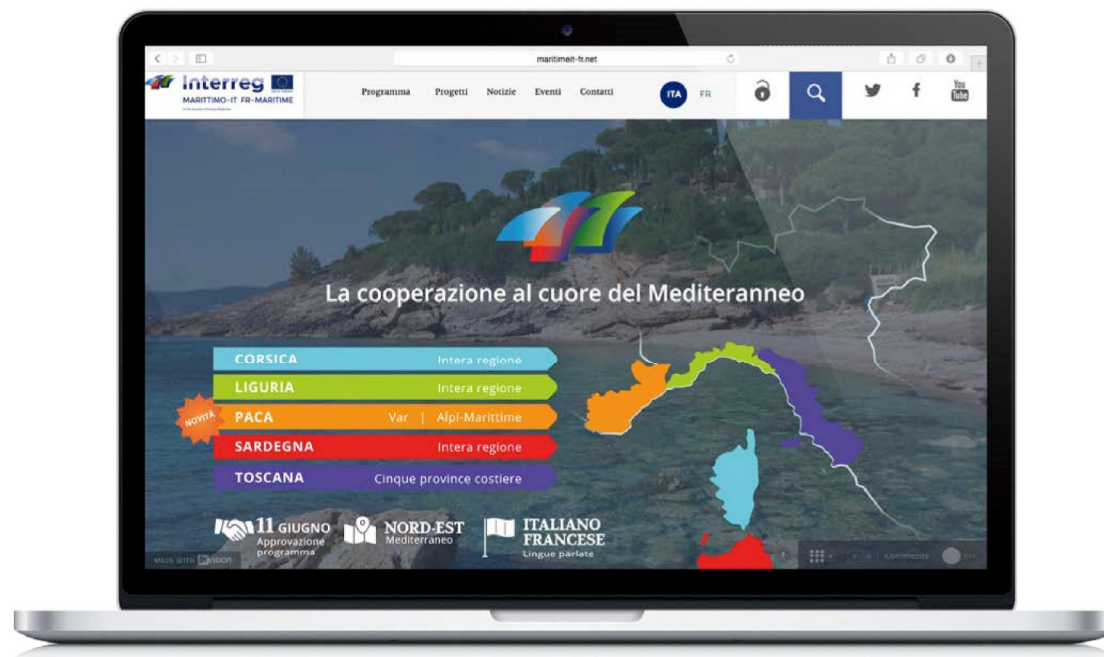
Police recommandée: Open Sans



Quelques exemples:

Pen Drive

Inscription du logo «Programme Italie - France Maritime». De l'autre côté, le logo « Interreg » doit être imprimé.



Quelques exemples:

Sites web

Le logo intégré est visible dans la zone d'affichage d'un dispositif digital, sans que besoin de faire défiler la page vers le bas.



Quelques exemples:

Stylos

Il doit porter le logo «Programme Italie- France
Maritime ».

SECTION 4 DÉCLINAISON DE L'IDENTITÉ VISUELLE AU NIVEAU DES PROJETS



Afin d'assurer une répartition homogène de l'image du Programme au niveau des projets, le logo ou l'acronyme des projets doivent être intégrés au logo du Programme. Les projets ont trois options :

- ajouter uniquement l'acronyme du projet ;
- ajouter uniquement un logo du projet ;
- ajouter un logo du projet et l'acronyme du projet.

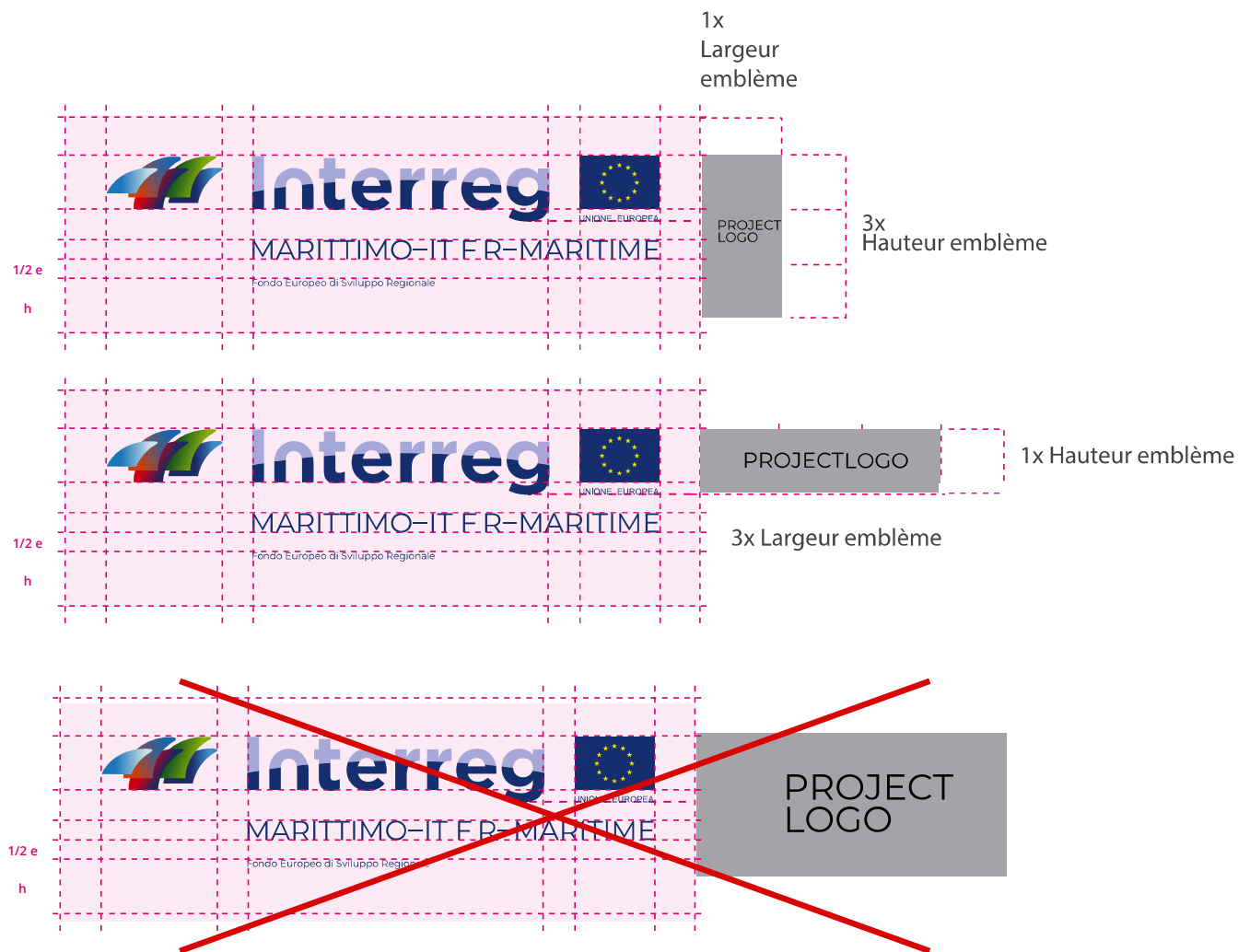


Si vous voulez rendre public l'acronyme du projet, il faut alors l'ajouter sous le nom du Programme en Montserrat régulier, en caractères de même taille que ceux utilisés pour le nom du Programme.

Il est conseillé d'écrire le nom du projet

de la couleur correspondante à l'objectif thématique (voir page 14).

La distance entre la ligne de base du nom du Programme et le nom du projet est d'une demie unité de base. Autour du logo il devrait y avoir un espace libre d'au moins une unité de base en hauteur et en largeur.



Si le projet a un logo, celui-ci peut être placé à droite du logo du Programme, à une distance d'une unité de base. Le logo du projet doit respecter les proportions par rapport à l'emblème de l'Union (qui inclut le drapeau UE et la mention «Union européenne») selon les modalités suivantes :

- avoir la même largeur de l'emblème de l'Union contenu dans le logo du Programme, et être maximum 3 fois plus haut,

ou

- avoir la même hauteur de l'emblème de l'Union contenu dans le logo du Programme, et être maximum 3 fois plus large.



Si le projet décide de séparer le nom du projet du logo, le nom du projet peut être placé à côté ou au dessous du logo du projet.



Autour du périmètre du logo de projet, intégré au logo du Programme, il doit y avoir un espace vide d'au moins une unité de base (correspondant à la lettre « e » d'Interreg).

Contacts

marittimo1420@regione.toscana.it

